



**Ouverture de la journée par  
Madame Marie-Antoinette CHAPLAIN  
Directeur de l'UGECAM Ile de France**

Ce colloque s'ouvre donc sur l'avenir avec une reconnaissance, une expérience acquise, des domaines d'excellence. Trois tables rondes sont organisées :

- **Place des UGECAM dans l'Assurance Maladie, quelle offre de soins ?**

une nouvelle organisation : les UGECAM, pour gérer une activité existante qui a démontré sa capacité d'adaptation. A quelle offre de soins peuvent participer les UGECAM dans cette nouvelle organisation ?

- **Gestion des risques dans les établissements et sécurité du patient**

la confrontation des services aux risques dans des structures complexes, en terme d'organisation, dans un monde concurrentiel et exigeant.

- **Les prises en charge des handicaps**

La capacité d'innovation : les UGECAM sont au cœur d'un nouveau modèle d'organisation, en articulant des établissements sanitaires et des établissements médico-sociaux, avec des structures de centres de réadaptation professionnelle en lien avec la rééducation fonctionnelle et des structures de prise en charge d'enfants en difficulté.